

réglées définitivement, 67 par des négociations directes entre les parties intéressées ; 3 par arbitrage. Quatre furent terminées à l'amiable, trois par l'intervention amicale du ministère du travail sous l'acte de conciliation et une par la médiation de l'association ministérielle de Winnipeg.

La grève la plus sérieuse de l'année fut celle des ouvriers mineurs de Lethbridge, Alberta, qui dura de mars à décembre. Elle avait considérablement réduit l'extraction du charbon destiné à la consommation de l'ouest ; et de grandes parties des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta furent menacées d'une grande disette de charbon pendant qu'un bouleversement général menaçait aussi les facilités de transport et les entreprises industrielles du pays. La grève fut heureusement terminée par l'intervention, à la requête du Premier de la Saskatchewan, de M. W. L. Mackenzie King, le député ministre du travail, et les travaux furent repris à temps pour permettre de prévenir le désastreux effets d'une disette de charbon.

D'autres grèves importantes furent celles des ouvriers de scieries de Buckingham, Québec, en septembre, et celle des employés de tramway à Hamilton et Winnipeg. Dans chacune d'elles la milice fut appelée pour prêter assistance aux autorités municipales. A Buckingham, une émeute occasionnée par la grève causa une perte de vie. Un rapport déposé sur la table de la Chambre des communes relatif à la grève de Buckingham démontre que le ministère des travaux publics avait, à la requête des employés, offert ses bons offices dans le but d'arriver à un règlement et que ses offres avaient été rejetées par l'établissement.

L'acte de 1907 concernant l'investigation sur les grèves industrielles ne fut, ainsi que le titre l'indique, réellement mis en vigueur qu'en 1907, mais il fut introduit dans la Chambre des communes le 17 décembre par le ministre du travail et en raison de son importance, il mérite d'être signalé ici. Cet acte est le résultat des observations et des enquêtes faites par le député ministre du travail dans la grève des mines de charbon des compagnies de chemin de fer de l'Alberta et de la compagnie d'irrigation à Lethbridge, Alberta, pendant l'année 1906. Cette grève fut finalement terminée par l'intervention et la médiation du député ministre, et sa durée occasionna, jusqu'à un certain point, une disette de charbon dans une grande partie de l'ouest canadien durant l'hiver 1906-1907. Le député